



La Réunion pour un développement humain et solidaire affirmé

La Réunion, terre de production et d'ouverture vers de nouveaux horizons grâce à la Nouvelle Économie

La Réunion, un territoire de Développement Durable et d'autonomie énergétique

5 DÉFIS

Habiter  
décentement  
La Réunion

Se nourrir  
en local

Être un territoire  
de production

Assurer l'accès  
aux ressources  
vitales

Mettre en oeuvre  
l'autonomie  
énergétique  
& l'économie  
circulaire

OBJECTIFS  
D'AMÉNAGEMENT

## 15 ORIENTATIONS GÉNÉRALES

HARMONISER LE  
DÉVELOPPEMENT  
DES TERRITOIRES

1

AMPLIFIER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS ET DE SERVICES ACCESSIBLES GRÂCE À UNE ARMATURE DE TRANSPORT EN COMMUN À HAUTE CAPACITÉ

4

PROTÉGER LES SURFACES AGRICOLES UTILES ET RECONQUÉRIR CELLES À FORTE VALEUR AGRONOMIQUE

7

COMPOSER ET ORGANISER UNE ARMATURE DU FONCIER ÉCONOMIQUE ACCESSIBLE ET CONNECTÉ

10

GARANTIR UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX RESSOURCES ET EN COHÉRENCE AVEC L'ARMATURE TERRITORIALE

13

GARANTIR UN ACCÈS PÉRENNE ÉQUITABLE ET À COÛT MAÎTRISÉ À L'ÉNERGIE POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION RÉUNIONNAISE

VALORISER  
LES SPÉCIFICITÉS

2

CONCILIER LA DENSIFICATION AVEC LE RESPECT DES MODES D'HABITER DE LA RÉUNION ET LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

5

« RURALISER » LE TERRITOIRE : INSCRIRE LES TERRITOIRES RURAUX ET LES HAUTS AU CŒUR DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT

8

OPTIMISER LES CONNEXIONS RÉGIONALES AVEC L'EXTÉRIEUR ET VALORISER NOS SPÉCIFICITÉS ET SOUTENIR LES FILIÈRES D'AVENIR

11

RÉGÉNÉRER, CULTIVER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ

14

EXPLOITER LES GISEMENTS D'ENR LOCALES ET VALORISER DURABLEMENT LES DÉCHETS

MÉNAGER  
LES RESSOURCES

3

GARANTIR LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE & ÉNERGETIQUE DU MODE D'HABITER

6

GARANTIR L'ACCÈS À LA RESSOURCE EN EAU ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

9

GARANTIR L'ACCÈS AUX RESSOURCES ET DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DURABLE

12

ANTICIPER ET GÉRER LES VULNÉRABILITÉS ET LES RISQUES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

15

SOUTENIR LA MAÎTRISE ET L'AUTOPRODUCTION ÉNERGETIQUE AINSI QUE LA GESTION DES DÉCHETS



**ORIENTATIONS GÉNÉRALES**

Orientations thématiques

**1**  
**AMPLIFIER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS ET DE SERVICES ACCESSIBLES GRÂCE À UNE ARMATURE DE TRANSPORT EN COMMUN À HAUTE CAPACITÉ**

**1.1 LOGEMENTS**

Calibrer par territoire la trajectoire de production possible pour atteindre 130 000 à 150 000 logements adaptés aux besoins et à la diversité sociale

**1.2 SERVICES**

Favoriser l'accès pour tous aux services de proximité de qualité dans l'optique de l'unité de vie du « quart d'heure » et la garantie d'accès au THD

**1.3 MOBILITÉS**

Garantir l'accès à des mobilités du quotidien pour tous les usagers fondés sur l'équité territoriale

**2**  
**CONCILIER LA DENSIFICATION AVEC LE RESPECT DES MODES D'HABITER DE LA RÉUNION ET LE BIEN VIVRE ENSEMBLE**

**2.1 ARMATURE TERRITORIALE**

Reconnaitre les différentes unités de vie du territoire aux différentes échelles dans leurs modes d'habiter et leurs interfaces

**2.2 CULTURE & ARCHITECTURE CRÉOLE**

Valoriser et réinvestir le paysage de la ville et du village créole le patrimoine bâti, matériel, intangible et intemporel réunionnais

**2.3 SANTÉ & PUBLICS VULNÉRABLES**

Penser et élaborer un aménagement favorable à la santé, à l'accessibilité universelle et adapté au vieillissement de la population

**3**  
**GARANTIR LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE & ÉNERGETIQUE DU MODE D'HABITER ET ENGAGER UNE VÉRITABLE STRATÉGIE FONCIÈRE**

**3.1 TRAJECTOIRE ZAN & FONCIER**

Privilégier la consommation d'espace en tache urbaine avant le recours au renforcement urbain raisonné et mobiliser une stratégie foncière

**3.2 CLIMAT & SOBRIÉTÉ**

Organiser et concevoir des espaces habités sobres, confortables et résilients face aux risques naturels et aux effets du changement climatique

**3.3 TRANSPORTS**

Établir une armature de transport en commun à haute capacité, en accompagnement de la densification et du renforcement urbain acceptable



# ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Orientations thématiques

4

**PROTÉGER LES SURFACES AGRICOLES UTILES ET RECONQUÉRIR CELLES À FORTE VALEUR AGRONOMIQUE**

**4.1 FRICHES AGRICOLES**

Calibrer par territoire la trajectoire de reconquête des 4000 ha de friches agricoles au potentiel agronomique avéré et garantir leur accès aux exploitants agricoles

**4.2 LOGISTIQUE AGRICOLE**

Définir et garantir le déploiement d'une armature logistique nécessaire à la valorisation des espaces, des produits et terroirs agricoles

**4.3 FONCIER AGRICOLE**

Sacraliser les terres à fort potentiel et à forte valeur agronomique

5

**« RURALISER » LE TERRITOIRE : INSCRIRE LES TERRITOIRES RURAUX ET LES HAUTS AU CŒUR DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT**

**5.1 ARMATURE RURALE**

Caractériser les différents espaces ruraux et définir les modes de collaboration entre espaces agricoles et espaces habités

**5.2 DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE**

Valoriser et pérenniser l'activité agricole par le développement d'activités économiques complémentaires et émergentes

**5.3 BATI & ÉQUIPEMENTS AGRICOLES**

Traduire la réalité des besoins d'espaces techniques liés et nécessaires à la consolidation des exploitations agricoles

6

**GARANTIR L'ACCÈS À LA RESSOURCE EN EAU ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**6.1 DENSIFICATION**

Qualifier les modalités de la densification agricole acceptable permettant de concilier productivité et adaptation aux milieux

**6.2 ACCÈS À LA RESSOURCE EN EAU**

Maîtriser les ressources en eau et assurer le développement durable d'infrastructures de réseaux d'assainissement et d'irrigation, d'installations de stockage

**6.3 TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Garantir le développement de l'agroécologie, la valorisation des effluents d'élevage et encadrer la mise en œuvre de l'agrivoltaïsme



VERSION PROJET SAR  
 QUI SERA SOUMIS À LA  
 CONCERTATION PRÉALABLE

# ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Orientations thématiques

**7**  
 COMPOSER ET ORGANISER  
 UNE ARMATURE DU FONCIER  
 ÉCONOMIQUE ACCESSIBLE ET CONNECTÉ

**7.1 ARMATURE ÉCONOMIQUE**

Définir et consolider une offre territorialisée et harmonisée d'accueil des acteurs économiques pour assurer un équilibre actifs/ emplois

**7.2 ARMATURE LOGISTIQUE**

Organiser l'armature logistique régionale pour les flux de marchandises notamment à partir de la stratégie du GPMDLR

**7.3 MOBILITÉS PROFESSIONNELLES**

Garantir les conditions de mobilité professionnelle et l'accès à un transport collectif fiable

**8**  
 OPTIMISER LES CONNEXIONS RÉGIONALES  
 AVEC L'EXTERIEUR ET VALORISER  
 NOS SPECIFICITÉS ET SOUTENIR  
 LES FILIÈRES D'AVENIR

**8.1 AÉROPORTS & PORT**

Garantir leur ancrage territorial actif et leurs complémentarités pour améliorer l'ouverture de La Réunion sur l'OI et au Monde

**8.2 PÔLES D'EXPERTISES TERRITORIAUX**

Décliner la spécification territoriale de pôles d'appui aux entreprises, de recherche et d'innovation pour réussir et consolider la SDREII

**8.3 TOURISME**

Structurer les pôles touristiques du SDATR et organiser le parcours client y compris le voyageur en local

**9**  
 GARANTIR L'ACCÈS AUX RESSOURCES  
 ET DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DURABLE

**9.1 ÉCONOMIE BLEUE**

Développer l'économie bleue et le tourisme littoral dans le respect des enjeux de préservation, de protection et de valorisation des milieux naturels

**9.2 ÉCONOMIE DURABLE**

Accompagner les acteurs économiques dans les transitions écologiques et énergétiques

**9.3 BIENS COMMUNS**

Pérenniser nos ressources nécessaires au développement actuel et futur de La Réunion



VERSION PROJET SAR  
 QUI SERA SOUMIS À LA  
 CONCERTATION PRÉALABLE

**Assurer l'accès aux ressources vitales  
 tout en les préservant et en gérant les risques majeurs**

**ORIENTATIONS GÉNÉRALES**

Orientations thématiques

**10**

**GARANTIR UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX RESSOURCES ET EN COHÉRENCE AVEC L'ARMATURE TERRITORIALE**

**10.1 RESSOURCE EAU**

Prendre en compte et spatialiser les ouvrages de production et de stockage d'eau en privilégiant l'exploitation des masses d'eau pérennes

**10.2 RESSOURCE MATERIAUX**

Préciser et spatialiser les espaces d'extractions et de stockage en cohérence avec les besoins de consommation

**10.3 AUTRES RESSOURCES**

Territorialiser les gisements et définir les conditions de la valorisation active de ces ressources alternatives à l'agrégat

**11**

**RÉGÉNÉRER, CULTIVER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ**

**11.1 FORÊTS & ESPACES NATURELS**

Réinvestir la forêt et engager une dynamique de valorisation des espaces forestiers et des espaces naturels d'intérêts

**11.2 BIODIVERSITÉ**

Préserver et régénérer la biodiversité et les fonctions écologiques

**11.3 PAYSAGES – TRAME VERTE, BLEUE...**

Engager une démarche de planification paysagère et définir une trame verte, bleue, noire et blanche

**12**

**ANTICIPER ET GÉRER LES VULNERABILITÉS ET LES RISQUES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**12.1 LITTORAL**

Développer une ingénierie de résilience littorale pour l'Indiaocéanie et anticiper la montée des eaux et le recul du trait de côte

**12.2 MILIEUX AQUATIQUES**

Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques et des zones humides et assurer la cohérence des bassins versants

**12.3 MANAGEMENT DES RISQUES**

Concilier accueil des populations, durabilité des infrastructures et adaptation des usages aux risques présents et à venir



## ORIENTATIONS GÉNÉRALES

13

GARANTIR UN ACCÈS PÉRENNE  
ÉQUITABLE ET À COÛT MAITRISÉ  
À L'ÉNERGIE POUR L'ENSEMBLE  
DE LA POPULATION RÉUNIONNAISE

### 13.1 RÉSEAUX

Moderniser et renforcer les réseaux HTA, HTB et BT- notamment dans les territoires ruraux et des Hauts

### 13.2 ÉNERGIE PILOTÉE

Garantir la sûreté des réseaux électriques et l'intégration massive de production électrique décentralisée

### 13.3 ÉNERGIES MARINES

Assurer le développement des énergies marines et l'émergence d'installations d'éolien offshore de grande capacité notamment à travers le SMVM

14

EXPLOITER LES GISEMENTS D'ENR  
LOCALES ET VALORISER DURABLEMENT  
LES DÉCHETS

### 14.1 PRODUCTION D'ENR LOCALES

Développer la production d'ENR locales (solaire, éolien, biomasse, géothermie...) et l'associer à des systèmes de stockage durables

### 14.2 PLAN HYDROGÈNE VERT

Développer une stratégie hydrogène vert pour la mobilité décarbonée et le stockage électrique

### 14.3 DÉPLOIEMENT DES FILIÈRES REP

Assurer le déploiement et l'industrialisation sur le territoire des filières de recyclage et de valorisation des déchets

15

SOUTENIR LA MAÎTRISE ET  
L'AUTOPRODUCTION ÉNERGÉTIQUE AINSI  
QUE LA GESTION DES DÉCHETS

### 15.1 AUTOPRODUCTION

Optimiser la production locale d'ENR dans les opérations et faciliter l'autoproduction et l'autoconsommation avec stockage

### 15.2 GESTION DES DÉCHETS

Assurer la réalisation des équipements de gestion des déchets planifiés par le PRPGD et concourant à ses objectifs

### 15.3 CONSOMMATION TRANSPORT ROUTIER

Planifier la transition énergétique et la décarbonation des mobilités

Orientations thématiques

